

## LES ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS développe des activités et missions visant à assister et soutenir les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées ; il s'investit dans les demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale) en coopération avec les autorités concernées.



### Accompagnement social seniors

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches et vous informe sur les droits en matière d'aide et d'action sociale. Notamment pour :

- La demande de **téléassistance** : une télécommande vous permet d'alerter à distance un standard 24h/24 et 7j/7. Cette prestation prise en charge par le Conseil départemental de la Haute-Garonne est gratuite pour toute personne âgée de plus de 70 ans ou bénéficiaire de l'APA ou titulaire de la PCH.
- Le dossier **d'APA « Allocation Personnalisée d'Autonomie »**. Cette allocation, gérée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne est destinée à participer aux dépenses liées à la perte d'autonomie de personnes âgées de plus de 60 ans et à leur maintien à domicile.
- La demande **d'Aide sociale** attribuée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour assurer les frais d'hébergement en établissement.
- Le dossier de demande de subvention pour la **réhabilitation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

### Accompagnement aux démarches administratives personnes handicapées (MDPH)



- Le dossier de demande MDPH est commun à plusieurs aides comme l'Allocation Adulte Handicapé, l'Allocation d'Education Enfant Handicapé, les demandes de carte de stationnement, de carte prioritaire, la Prestation de compensation du Handicap (PCH), le dossier de pension d'invalidité.

### Accompagnement aux démarches administratives tout public



- Dossier de logement social
- Dossier de demande d'ACS, CMU-C

### Portage des repas à domicile



Géré par la « régie restauration » de la mairie chargée de faire livrer des repas de midi aux domiciles des personnes âgées ou isolées, à mobilité réduite ou momentanément immobilisées.

Pour tout renseignement ou réserver des repas : 05.61.59.86.21

### Service de transport hebdomadaire pour les courses



Transport des personnes de 60 ans et plus en minibus tous les mardis matins de 9h à 12h, pour leur permettre de faire les courses aux magasins Carrefour Market et Netto de Beauzelle. Il est conduit par un agent municipal et ce service est gratuit pour l'utilisateur.

Pour s'inscrire : 05.61.59.34.90

### Dossier de demande de domiciliation des personnes sans domicile stable

Concerne les personnes sans domicile stable, en lien avec la commune, qui souhaitent une adresse postale pour recevoir du courrier et pouvoir percevoir certaines aides comme le RSA.

Une élection de domicile est valable un an et peut être reconduite pour la même durée.



### **Ateliers seniors et intergénérationnels**

**Ateliers informatiques** animés par des bénévoles de l'association « Orange solidarité », ces cours sont gratuits. Ils s'adressent aux débutants mais également aux personnes plus aguerries. Ils ont lieu le mercredi de 9h30 à 12h.

**Ateliers couture** animés par une couturière professionnelle bénévole. Ces cours sont gratuits. Ils ont lieu le mardi soir de 18h à 20h. Cet atelier s'adresse aux adultes de tout âge, y compris les seniors, mais également aux enfants à partir de 8 ans accompagnés d'un adulte.

**Ateliers cuisine** destinés à des personnes de plus de 60 ans. Ils sont animés par une personne de Nutrimania et sont gratuits. **Prochain atelier : le vendredi 29 juin 2018.**



### **Prévention canicule et grand froid**

La veille saisonnière du plan canicule est activée du 1<sup>er</sup> juin au 31 août ; le plan grand froid du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Dans le cadre de ce dispositif, le Maire a obligation de procéder au recensement des personnes isolées à risques résidant sur sa commune. A ces fins, le CCAS tient un registre nominatif des personnes fragiles. Fiches d'inscription disponibles au CCAS ou à l'accueil de la Mairie.

### **Opération tranquillité seniors**

Pour vous aider à avoir les bons réflexes et vous prémunir contre les malveillances, le CCAS de Seilh, en partenariat avec la Gendarmerie de Beauzelle et la Police Municipale organise une réunion d'information et d'échange en mai/juin de chaque année.

#### ***Atelier AB+ Seniors***

*Animé par SOLIHA*

*Pour informer et sensibiliser à  
l'aménagement du logement*

**Ponctuel**